



## FLASH-INFO

# ATTROUPEMENT SAUVAGE !

Hier soir vers 20h00, une soixantaine de personnes se sont **attroupées** devant le parvis de la maison d'arrêt des hommes pendant près de deux heures pour demander des comptes à l'administration pénitentiaire sur le suicide d'une personne détenue sur le bâtiment D2.

Pour rappel, le dimanche 25 février 2024 une personne détenue s'est suicidée sur le bâtiment D2. En dépit des gestes de premiers secours prodigués par les personnels, ils ne parviendront pas à le réanimer.

Une cellule psychologique a été mise en œuvre pour les agents qui éprouveront le besoin.

Le même jour, les membres de la famille ont été reçus par la direction de l'établissement pour annoncer en toute transparence les conditions de ce décès.

Comme pour chaque suicide une enquête judiciaire est diligentée par le parquet pour déterminer les circonstances de ce drame. Depuis, le début de l'année on compte un suicide sans compter les nombreuses tentatives mises en échec par le professionnalisme des agents.

Pour le bureau local **Force Ouvrière Justice**, il n'y a pas d'ambiguïté, la personne détenue était seule en cellule et déterminée à mettre fin à ses jours.

Notre organisation professionnelle s'inquiète de la recrudescence de ses attroupements non autorisés devant les portes de notre établissement pénitentiaire.

Et s'interroge sur l'objectif de ce comité de soutien nocturne organisé qui consiste pour **Force Ouvrière Justice** à mettre **la pression**,

**intimider et créer le doute** sur notre institution dans ce contexte de surpopulation carcérale qui touche l'ensemble des geôles de la République.

**Le bureau local Force Ouvrière Justice** condamne fermement ses agissements et intimidations devant les portes de notre établissement pénitentiaire. Il n'est nullement question de minimiser les intentions.

**Le bureau local Force Ouvrière Justice** salut la réactivité des décisions prises par la direction en alertant les autorités judiciaires, préfectorales, l'administration centrale et les forces de l'ordre au regard du contexte et de la situation décrite.

**Le bureau local Force Ouvrière Justice** félicite le sang-froid et le professionnalisme des agents pour contenir cette « bande » constituée.

**Le bureau local Force Ouvrière Justice** demande au Directeur Interrégional de débloquer des fonds d'urgence pour la sécurisation de parvis et de l'abri famille.

La mise en œuvre des mesures de sécurité d'urgence pour dissuader ses agissements et rassurer les personnels et les usagers au sein de notre établissement pénitentiaire.

**Le bureau local Force Ouvrière Justice** demande au Préfet une présence accrue des forces de l'ordre pour dissuader les candidats à ces attroupements illégaux dans le contexte actuel du plan Vigipirate sécurité renforcée -risque attentat.

**Force Ouvrière Justice** prévient qu'elle saura prendre ses responsabilités pour garantir la sécurité des personnels si elle n'est pas entendue !

Adresse du Bureau local : espace Aréna 07 avenue des Peupliers

91700 Fleury-Mérogis

Mails : [mafleury@fojustice.fr](mailto:mafleury@fojustice.fr)  
[fo.ma-fleury@justice.fr](mailto:fo.ma-fleury@justice.fr)

Tél Externe : 0169723240/41

Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

**SLP FO Justice Fleury-Mérogis**

Le 27 février 2024

